

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## Appel à un déploiement volontaire des RER métropolitains

Strasbourg, le 8 février 2024

Jeudi 8 février et vendredi 9 février 2024, plus de 200 acteurs engagés en faveur des RER métropolitains se réunissent à Strasbourg à l'invitation de la jeune structure Objectif RER métropolitains, qui fédère autorités organisatrices de la mobilité, institutionnels, opérateurs et acteurs associatifs et citoyens pour faire émerger et réussir ces projets tant attendus.

Ces journées répondent à l'objectif impérieux d'approfondir les conditions politiques, organisationnelles, financières et techniques de la réussite de ces projets ambitieux, mais exigeants.

A cette occasion, Objectif RER métropolitains lance un appel aux pouvoirs publics et à la société civile pour une action résolue et une mobilisation intense pour mener à bien cette grande ambition :

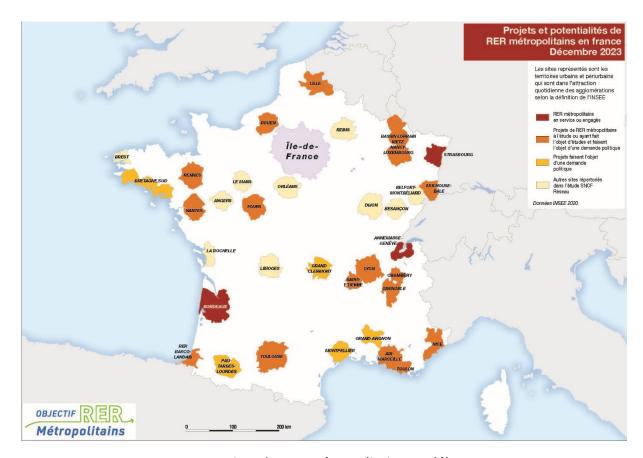
- Objectif RER métropolitains appelle l'Etat et les Autorités Organisatrices de la Mobilité à poursuivre et amplifier le véritable changement de paradigme en faveur des mobilités du quotidien qui sous-tend ces projets, répondant ainsi à d'immenses besoins de mobilité mal pris en compte dans les territoires périphériques.
- 2. Objectif RER métropolitains appelle à la mise en œuvre rapide, souple et volontaire de la loi SERM dans les bassins de mobilité concernés et à des avancées rapides selon les axes suivants :
  - la mise en place très rapprochée de trains supplémentaires qui offrent une desserte continue toute la journée et en soirée et le week-end partout où de tels services existent déjà à l'heure de pointe.
    - Une telle action répond aux pratiques nouvelles de mobilité. Elle ne nécessite pas de travaux d'infrastructures et doit permettre une meilleure utilisation des coûts fixes déjà engagés. Elle implique l'embauche de conducteurs sans délai. Parallèlement à ces sauts d'offre, de premières mesures d'intégration tarifaire entre le train et les réseaux urbains existants peuvent être menées rapidement.



- la définition d'une feuille de route à moyen terme pour chaque territoire concerné détaillant année après année les objectifs d'offre ferroviaire et routière pour couvrir les besoins, la programmation des investissements nécessaires, les approches multimodales à déployer (tarification incitative et interopérable, pôles d'échange, aménagements vélos,..),
- la déclinaison d'objectifs de planification territoriale recomposée autour des axes RER ouvrant la voie à des territoires plus compacts, plus proches, plus animés et revitalisés.
- la définition de la gouvernance locale nécessaire à l'émergence puis au bon fonctionnement de ces projets ainsi que le dégagement des moyens financiers correspondants.
  - La conférence de financement prévue par le législateur lors de l'adoption de la loi SERM considérera les solutions fondées sur une affectation au fonctionnement des projets RER de la richesse qu'ils vont créer et qu'un élargissement ciblé du versement mobilités peut notamment traduire.
- 3. Enfin, Objectif RER métropolitains en appelle au déploiement de la mobilisation citoyenne la plus large pour faire partager et enrichir par le plus grand nombre ces approches qui répondent aux questionnements pressants de notre siècle : fragilisation des territoires et de leur population, transition écologique. Cette mobilisation doit pouvoir s'incarner dans les axes de travail suivants :
  - des débats publics territoriaux visant à co-construire la vision RER métropolitains à moyen terme. Des débats approfondis, pluriels, sans tabous et respectueux, associant collectivités, citoyens et acteurs économiques. Des débats qui embrassent toutes les dimensions, des besoins du quotidien à la planification urbaine et à la décarbonation des modes de vie, des débats qui s'alimentent des nécessaires premiers pas et ne les entravent jamais,
  - la poursuite du mouvement engagé au niveau local de mise en place de structures fédératives qui soient le support de la nécessaire alliance des politiques, des citoyens et des professionnels pour la réussite des projets,
  - la poursuite de la structuration d'Objectif RER métropolitains avec ses différents collèges.

Contacts presse: Jean-Claude Degand (06.10.01.73.44); Guilaine Debras (06.67.02.74.91)





Les projets de RER métropolitains en débat